



Février 2016 – Février 2017

Nos Actions à votre service !

Globecast – Février 2017

Le 3 Février 2016, vous nous désigniez première Organisation Syndicale chez Globecast et nous vous en remercions. Le 18 Février, nous prenions les rênes du CE à votre service.

Bien que partant d'une page blanche et en dépit des nombreuses manœuvres de déstabilisation de nos détracteurs, nous avons rapidement :

- assuré une continuité des services de vos Activités Sociales et Culturelles,
- clarifié et modernisé le Règlement Intérieur de votre CE,
- obtenu le respect de la loi Rebsamen, ce qui nous a permis de diligenter trois études détaillées et critiques relatives à la Stratégie proposée par la Direction, à la situation économique et financière de l'entreprise ainsi qu'à sa Politique Sociale, ses conditions de travail et d'emploi.

Nous avons mis la Direction face à ses responsabilités dans le cadre de la cession de Nétia, passée en force en pleine trêve des confiseurs, en dépit de l'expertise diligentée par nos soins !

Nous avons également présenté vos revendications en tant que Délégués du Personnel et défendu votre pouvoir d'Achat au cours des Négociations Annuelles Obligatoires...

■ Ce que nous avons fait pour vous !

Compte tenu des lacunes de gestion (voire des malversations) de l'équipe sortante, nous avons dû redoubler d'efforts pour reprendre l'administration du CE :

- constats d'huissier pour comptabiliser les stocks,
- changement d'expert-comptable, de banque, enregistrement d'un numéro de SIREN,
- remise en ordre des délégations et signatures,
- prise en mains du site web et révision de fond en comble de la base de données attachée au back office du logiciel choisi par la mandature précédente, avec un suivi constant des évolutions et implémentations régulières des corrections et re-paramétrages, formations,
- rattrapage des irrégularités, redressement de la comptabilité, ...

En parallèle, nous avons construit et mis en œuvre le **nouveau programme des Activités Sociales et Culturelles** intégrant « le tableau magique » en vous offrant de **nouvelles prestations** (remboursements garde d'enfants, remboursements vacances ouverts à la famille, cartes cadeaux France Billet, etc...)

« Touchez pas au griSbi » ?

Faut pas prendre les enfants de la CFE-CGC... pour des cAnards sauvages.

Comme indiqué par le Trésorier le 13 **Décembre** dernier, le CE disposait effectivement en fin d'année de 170 000 € de fonds de roulement, mais 135 000 € étaient **déjà présents en caisse au 31 Décembre 2015**.

Pourquoi nos prédécesseurs ne vous ont-ils distribué cet argent au cours des exercices précédents ? Si l'ancienne mandature avait fait en sorte de nous livrer des comptes **conformes et bien**

tenus, l'ensemble des salariés auraient pu bénéficier d'un budget plus conséquent.

Le nouveau mode de distribution que représente le « Tableau Magique » nous permettra de répartir de manière équitable les réserves accumulées au cours des mandatures précédentes.

Quelques statistiques de **2016, au cours de laquelle les modalités de distribution historiques prévalaient** :

Moyenne des subventions par salarié = 670 €... mais

- 244 salariés (72 % de l'effectif) ont touché moins de 670 €
- 31 salariés (9% de l'effectif) ont touché plus de 1 500 €
- Un salarié a touché 4 172 € (maximum)
- Un salarié a touché 13 € (minimum)

Le « Tableau Magique » en 2017 a été construit pour permettre à 95% des salariés de toucher 75% du budget...

Comme toujours, la CFE-CGC discutera de bonne foi avec toutes les **bonnes volontés** des axes d'amélioration du programme des Activités Sociales et Culturelles pour les exercices suivants, dans le **respect des règles imposées** par les pouvoirs publics.

■ Nos perspectives pour 2017...et au-delà !

Après nos succès sur l'intégration des éléments de rémunération variables au calcul de l'Indemnité de Congés Payés (ICP), comme le prévoit le droit du travail, la CFE-CGC continue de défendre votre pouvoir d'achat comme vos conditions de travail.

Nos enjeux

Les Activités Sociales et Culturelles :

Financées chez Globecast par une contribution de l'Employeur à hauteur de 1,15% de la masse salariale, ce chiffre est moitié

moins élevé que celui appliqué chez Orange. De plus, la Direction continue de gérer en toute opacité vos subventions restauration, alors que celles-ci ressortissent de plein droit au CE, conformément au Droit du Travail...

Si elle y est contrainte, la CFE-CGC n'hésitera pas à demander la reprise de gestion de la restauration, qui est une prérogative des CE selon le Code du travail, afin de vous rendre ce qui vous revient...et pourquoi pas sous forme de tickets restaurants ?

Les moyens de nos ambitions :

Comment concilier croissance et départs massifs, sans business re-engineering ? Comment accompagner les équipes en termes de formation et de moyens pour qu'elles soient en mesure de réaliser les gains de productivité indispensables ?

Le nombre de départs importants dans l'année à venir, que ce soit en TPS, en retraite ou en mobilité, impacte très significativement votre charge de travail et met en péril le bon fonctionnement de nos process...

Pour autant, la Direction, de son propre aveu, rencontre les plus grandes difficultés pour attirer les talents...Il est vrai que la petite filiale que nous sommes a perdu beaucoup de sa superbe, et souffre d'une réputation sulfureuse, surtout depuis qu'elle s'est dégagée de la quarantaine de salariés de Nétia en violation des pratiques sociales du groupe...À tel point que les trop rares candidats tentent de négocier un billet de retour dans le groupe.

La CFE-CGC propose à la Direction de faire d'une pierre deux coups : en respectant la Convention Collective qui interdit les DBis chez Globecast, elle s'assurerait à coup sûr de nombreuses candidatures de qualité en provenance du groupe, tout en offrant des perspectives aux nouveaux arrivants à moindre coût...

Non seulement convient-il d'attirer les candidats pour conserver notre organisation, encore faut-il accompagner dignement les sortants.

Or, la Direction demeure sourde aux demandes d'application de la panoplie de primes d'accompagnement des collaborateurs en TPS.

La CFE-CGC se bat de longue date pour une politique cohérente et égalitaire d'accompagnement aux départs. Elle emploiera tous les moyens à sa disposition pour que les collaborateurs, quel que soit leur statut, soient récompensés de leur contribution !

Rémunération :

■ L'intéressement pilier de motivation :

Nous avons adhéré à l'accord d'intéressement actuel sur la période 2015 – 2017, afin de peser dans le débat et de nous assurer de critères objectifs et transparents....

■ Une Négociation Annuelle Obligatoire...

à la hauteur des enjeux de motivation des collaborateurs : de moins en moins de personnel pour faire de plus en plus, à la seule condition que la valeur créée soit harmonieusement et équitablement répartie....

■ Et vous, qu'est-ce qui vous préoccupe ?

N'hésitez pas à venir échanger pour obtenir des informations sur vos droits et la manière de les faire valoir, et nous faire part des sujets que vous souhaitez voir défendus par vos représentants syndicaux.



Philippe
Petit



Thomas
Richon



Catherine
Lamarche



Jamal
Lemonnier

N'oubliez pas :
Du 6 au 15 mars 2017, vous élirez vos représentants au Conseil de Surveillance du fonds Cap'Orange !
Pour rendre le pouvoir aux personnels actionnaires, votez CFE-CGC

La CFE-CGC revendique

- ➔ Le doublement du budget des Activités Sociales et Culturelles conforme aux standards d'Orange
- ➔ Le respect de la convention collective imposant le passage des DBis de Globecast en E
- ➔ L'accompagnement décent de ceux qui partent, des moyens pour ceux qui restent
- ➔ Des Négociations Annuelles Obligatoires et des critères d'intéressement dignes de ce nom

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

En savoir +

- les valeurs défendues par la CFE-CGC : bit.ly/livretCFE-CGC
- les actions menées ces trois dernières années par la CFE-CGC au sein du Groupe Orange : bit.ly/Journal2014.

Retrouver vos infos dédiées

<http://www.cfecgc-orange.org/Globecast/>

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange

